

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 25 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 25 mars à 18h00, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 19 mars 2019 s'est réuni en séance plénière à la Maison des Sports, Stade Jules Ribet à Saint-Gaudens sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués
présents avec
voix
délibérative :

41

Quorum atteint

Délégués titulaires présents : 29

CC Cagire Garonne Salat

Jean-Pierre DUPRAT - Raymond JOUBE - Philippe GIMENEZ - Raymond NOMDEDEU - Michel Claude ABADIE - François ARCANGELI - Philippe PRADERE - Jean-Claude DOUGNAC - René ERTLEN - Brigitte SEGARD

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Jean Bernard CASTEX - Gilbert SIOUTAC - Evelyne SANSONETTO - Jean-Paul MANENT - Alain FRECHOU - Jean-Yves DUCLOS - François CARAOUE - Michel AUBERDIAC - Julien LACROIX - Jean-Michel LOSEGO - Éric HEUILLET - Pierre SAFORCADA - Valentin BIASON

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Jean Louis REDONNET - Michel LADEVEZE - Jean-Paul SALVATICO - Dominique BERRE - Joël GROS - Alain LADEVEZE

Délégués titulaires excusés : 15

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Loïc LE ROUX DE BRETAGNE - Magali GASTO-OUSTRIC - Hervé CHEYLAT - Emilie SUBRA - Alain BOUBEE - Jacques FERAUT - Philippe BRILLAUD - Nathalie LACROIX

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Alain CASTEL - Patrice RIVAL - John PALACIN - Bernard DUMAIL - Louis FERRE - Danielle PANATIER - Denis MARTIN

Délégués titulaires présents ayant procuration : 3

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Michel LADEVEZE (pour Bernard DUMAIL)
Jean Louis REDONNET (pour Louis FERRE)

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Pierre SAFORCADA (pour Emilie SUBRA)

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 10

CC Cagire Garonne Salat

Corinne ORTET - Louis BARES

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Bernard TARRAUBE - Jeanine BRUNET - Michel DESSENS - Geneviève CAPERAN LORENZI - Marc CASTEX - Sylvia BELAIR - Gérald DAMIENS - Jean SUBRA



Délégués suppléants excusés : 17

CC Cagire Garonne Salat

Josette PEYRIGUIER – Jean-Louis PLE - Rose-Marie
DEDIEU – Jean-Charles ROSELLO

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Claire VOUGNY - Lucien CABARE - Régis FARRE
Joël GUILLERMIN - Thierry PLANTE
Christiane LARRIEU - Annie NAVARRE
Guy LOUBEYRE – Julien CHAINET - Patrick BEAUCHET

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Jean Claude BORDES - Audrey AZAM - Laurette
DASPET

Délibération n°2019-02-03
Adoption du Compte Administratif 2018

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5722-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 relative au plan comptable applicable aux syndicats mixtes, et l'ensemble des arrêtés et circulaires qui l'ont complétée ou modifiée,

Considérant le vote du budget primitif 2018, en date du 03 avril 2018,

Monsieur Arcangeli, vice-président est désigné président de séance.

Monsieur le Président quitte la séance avant le vote.

➤ Résultat de fonctionnement excédentaire :	253 301.93 €
➤ Résultat en investissement	10 973.58 €
➤ Résultat global (résultat de clôture) excédentaire :	264 275.51 €
➤ Restes à réaliser (Dépenses) :	105 421.32 €
➤ Restes à réaliser (Recettes) :	101 098.20 €
➤ Résultat définitif avec RAR excédentaire :	259 952.39 €

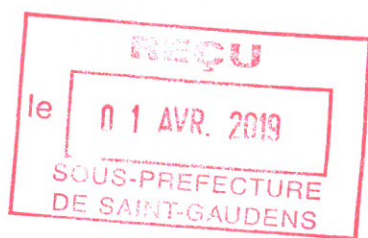
Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

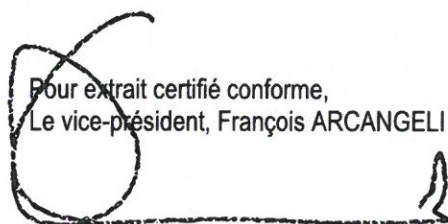
DECIDE

Article unique

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2018 tel que présenté et annexé.



Pour extrait certifié conforme,
Le vice-président, François ARCANGELI



Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : **01 AVR. 2019**
Et publication, affichage ou notification le :

01 AVR. 2019